

Des nouvelles de l'APEL – Mai 2011

Faites la cour aux grenouilles – les 20 et 21 mai à 20h

Les 20 et 21 mai prochain à 20h, un naturaliste de la Société de la rivière Saint-Charles vous guidera pour une randonnée nocturne à l'écoute de la symphonie d'amour des anoues. Cette randonnée est l'occasion d'en apprendre davantage sur les grenouilles et comment distinguer leurs chants, mais aussi pour vivre une expérience différente au cœur des Marais du Nord! L'activité est offerte gratuitement aux membres et aux détenteurs d'un laissez-passer journalier. Réservez tôt en appelant au 418-841-4629 ! Le nombre de places est limité à 25 personnes par soir.

Location de canots et kayaks

Afin de répondre à la demande de notre clientèle, nous offrons la location de trois canots et de trois kayaks (2 solos et un tandem) aux [Marais du Nord](#). Pour réserver, vous devez appeler au 418-841-4629. Les heures d'ouverture et de location sont de 8h à 17h tous les jours. Les coûts de location sont de 15\$ pour une demi-journée (3 heures maximum : entre 9h et 12h ou 13h et 16h) et de 25\$ pour la journée complète (9h à 16h). Au prix de la location, il faut ajouter 8\$ pour l'accès à la mise à l'eau. Les vestes de flottaison et les avirons sont fournis.

À partir des Marais du Nord, vous pourrez accéder à la rivière des Hurons (4 km de rivière d'eau calme), aux marais et au lac Saint-Charles (5 km de long). Venez découvrir par voie d'eau la faune et la flore qu'abrite ce milieu naturel exceptionnel !

Vente d'arbustes et distribution d'arbres gratuits pour la restauration de rives – le 4 juin

Afin d'encourager les riverains du territoire à renaturaliser leurs rives, l'APEL et l'Organisme des bassins versants de la Capitale se sont réunis afin d'organiser une vente d'arbustes et une distribution d'arbres gratuits. Cette activité se déroulera le samedi 4 juin 2011, de 9h à 12h au local de l'APEL, situé au 433, rue Delage à Québec.

Les arbres seront distribués gratuitement par l'Organisme des bassins versants de la Capitale via le programme « *Opération Bleu-vert* » du Regroupement des organismes de bassin versant du Québec. Les arbres suivants seront distribués : 100 mélèzes laricins, 100 pins blancs, 100 bouleaux jaunes, 200 érables à sucre et 50 frênes de Pennsylvanie. Ils proviennent des pépinières du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ils sont d'une hauteur de moins d'un mètre. **Aucune réservation n'est possible.**

De plus, l'APEL vous offre l'opportunité d'acheter des arbustes à petits prix pour la restauration des rives. Pour acheter des arbustes, il est important de nous **faire parvenir votre commande avant le 24 mai 2011**. Pour commander, veuillez remplir le coupon **ci-joint** et le faire parvenir, accompagné d'un chèque au montant de votre commande, à l'adresse suivante : APEL, 433, rue Delage, Québec (Québec) G3G 1H4 ou encore en personne à nos bureaux relocalisés au Centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu, 530, rue Delage, Québec (2^e étage).

Suivi des cyanobactéries et surveillance de l'évolution du lac Saint-Charles

Depuis octobre 2006, des fleurs d'eau de cyanobactéries à potentiel toxique ont été observées chaque année au lac Saint-Charles. Afin d'assurer un suivi adéquat, différentes méthodes de

surveillance seront effectuées par l'APEL du 16 mai au 31 octobre 2011. Tout d'abord, un suivi visuel sera réalisé chaque jour au barrage du lac Saint-Charles à partir du début mai jusqu'à la fin octobre. Ce suivi servira à détecter les accumulations de fleurs d'eau près du barrage, permettant de déterminer si des visites supplémentaires devraient être effectuées sur l'ensemble des rives du lac. Ensuite, des visites de différentes rives prédéterminées seront faites aux deux semaines afin de détecter des efflorescences algales et de prélever des échantillons. Ces visites seront coordonnées avec des sorties sur le lac pour une synchronisation des prélèvements des cyanobactéries.

De plus, afin de suivre l'évolution des communautés de cyanobactéries et de l'état du lac Saint-Charles, un profil vertical de la colonne d'eau sera fait à l'aide d'une sonde afin de mesurer la transparence, la température, le pH, la conductivité et l'oxygène dissout. Ces profils seront effectués à cinq endroits sur le lac (stations préétablies depuis plusieurs années). En outre, nous ferons un prélèvement d'eau en surface et de la colonne d'eau afin de mieux connaître les communautés de cyanobactéries. D'autres analyses seront réalisées à différents moments, tels que le phosphore total, l'azote total, des nitrites/nitrates, l'azote ammoniacal et les ions chlorures.

Ce suivi est réalisé en collaboration avec la Ville de Québec, le MDDEP, l'INRS-ETE et l'Université Laval.